



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des



N° 007
Décembre
2022
ISSN
1859 - 5146



Presse Universitaire de Niamey



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés



Photo de couverture: Culture de la pastèque dans le sud de la commune de Magaria, Région de Zinder (Niger)
M. WAZIRI M. Zaneidou, 2021

MAQUETTE & PAO: MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey

N° 007

ISSN



1859-5146

Décembre 2022

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
 - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
 - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
 - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
 - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
 - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciaires à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre ; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse ; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In: *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes et les graphiques : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux et les figures : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr YAMBA Boubacar**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TCHAMIE T.K. Thiou, Université de Lomé (Togo) ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

COMITE DE REDACTION**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Dr DAMBO Lawali (MC)

Membres : Pr MOUNKAILA Harouna, Dr BODE Sambo (MC), Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou, Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha, Dr ALI Nouhou.

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP:** 418 Niamey - NIGER. **Email:** revueeds@gmail.com

© Copyright : Revue EDS, 2022

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

LA PRODUCTION DU MIEL NATUREL DANS LES FORETS COMMUNAUTAIRES : CAS DE LA FORET COMMUNAUTAIRE DES VILLAGES EBYENG-EDZUAMENIENE AU NORD-EST DU GABON.....	8
MABIKA Jérôme ⁽¹⁾	
RESPONSABILITÉ ET IDENTITÉ À PARTIR DE LEVINAS : POUR UNE IDENTITÉ ÉTHIQUE	25
N'DOUA Kouassi Clément ⁽¹⁾	
IMPACT DU COVID-19 SUR LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE DE L'OUEST.....	37
TOURE Lassana ^{(1)*} et KIPOH MPELE Esther ⁽²⁾	
VALORISATION DES POTENTIALITES ECOTOURISTIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DES AGUEGUES AU BENIN.....	54
BOKO-HAYA Mèmedé Angèle ^{(1)*} , ADISSODA Kokouvi Olive ⁽²⁾ , N'DAH Didier ⁽³⁾ et VISSIN Wilfrid Expédit ⁽⁴⁾	
FACTEURS CLIMATIQUES ET INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGUES (IRA) CHEZ LES ENFANTS DE 0 A 5 ANS DANS LA COMMUNE DU DASSA-ZOUME	70
BOKO Nouvêwa Patrice Maximilien ⁽¹⁾	
GESTION DES EAUX USÉES DOMESTIQUES ET PLUVIALES DANS LA VILLE DE M'BATTO.....	82
KASSI KADJO Jean Claude ⁽¹⁾	
ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DU SOUCHET (CYPERUS ESCULENTUS) A L'ECONOMIE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE DE TCHADOUA AU NIGER.....	98
MALAM BOUKAR Awa Krou ^{(1)*} , SOULEY Kabirou ⁽²⁾ , MAMAN ABARCHI Nazira ⁽³⁾ et YAMBA Boubacar ⁽⁴⁾	
AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES ET DEVELOPPEMENT LOCAL : LE CAS DE KORHOGO, UNE VILLE AU NORD DE COTE D'IVOIRE.....	111
KONATE Djibril ^{(1)*} , DAGNOGO Fousata ⁽²⁾ , FOFANA Lacina ⁽³⁾ et KAMENAN Desiré ⁽⁴⁾	
ETAT DU CADRE DE VIE ET NUISANCES SANITAIRES AU QUARTIER HOUPHOUET-BOIGNY (1) DANS LA VILLE DE SINFRA.....	125
TRAORE Drissa ⁽¹⁾ , COULIBALY Moussa ^{(2)*} et TAMBOURA Sanata Timité ⁽³⁾	
ÊTRE LEFT BEHIND, LES PREMISSES D'UNE TRANSLOCALITE POUR LES EMIGRES DANS LE CORRIDOR BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE.....	140
SANGLI Gabriel ^{(1)*} , OUATTARA Bakary ⁽²⁾ , OUEDRAOGO Souhoude ⁽²⁾ , DABIRE Bonayi Hubert ⁽²⁾ et AZIANU Komi Ameko ⁽²⁾	
INSERTION DES DIPLOMES DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES FACE AU MARCHE DU TRAVAIL BENINOIS.....	158
DE CHACUS Sylvie ⁽¹⁾	
LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES MIGRATIONS DE POPULATIONS DANS LA COMMUNE RURALE DE DEOULE (REGION DE TAHOUA).....	173
ABDOURHIMOU Hassane ⁽¹⁾	
DEPLACES INTERNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL DANS LA PLAINE DE MAGA, EXTREME-NORD CAMEROUN.....	183
ABBA Adoum ^{(1)*} , KOSOUMNA LIBA'A Nathali ⁽¹⁾ et CLARKSON MVO Wanie ⁽²⁾	

CRISES ENVIRONNEMENTALES ET DYNAMIQUES DE LA FILIERE ARACHIDE AU SUD-OUEST DU BASSIN DE LA BENOUE (NORD –CAMEROUN).....	194
TCHOBWE Carlos ^{(1)*} , GANOTA Boniface ⁽²⁾ et LATOUROU GALAPNA Bienvenu ⁽³⁾	
EFFETS DE LA PERTURBATION DU SYSTEME D'IRRIGATION DE LA SEMRY DANS LES PERIMETRES RIZICOLES DE YAGOUA (MAYO-DANAY, EXTREME-NORD CAMEROUN)	205
ZILHOUBE Appolinaire ^{(1)*} , TOUNSOUKNA RAMLINA Valentin ⁽¹⁾ et MBARTOING Pale ⁽¹⁾	
VULNERABILITES SOCIALES DANS LES TERRITOIRES PERIURBAINS DE SAINT-LOUIS (SENEGAL).....	219
NAKOUYE Nicolas ⁽¹⁾	
PRODUCTION DE L'HUILE DE NEEM (AZADIRACHTA INDICA) ET IMPACT SOCIOECONOMIQUE DANS LA VILLE DE MAROUA (EXTREME-NORD, CAMEROUN)	237
KADAGABA GOLE Mika ^{(1)*} et KOSSOUMNA LIBA'A Natali ⁽²⁾	
DIASS (SENEGAL) : UNE COMMUNE EN MUTATION CAUSEE PAR L'EXPLOITATION DES CARRIERES A CIEL OUVERT. IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT, LA SANTE ET L'ECONOMIE	253
FAYE Mor ⁽¹⁾	
DISPARITÉS SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET VULNÉRABILITÉ PALUSTRE A CONAKRY	268
FOFANA Abdoulaye ^{(1)*} , OURA Kouadio Raphaël ⁽²⁾ et KONAN Kouassi Samuel ⁽³⁾	
CONTEXTUALISATION DE LA VIOLENCE DANS EVE DE SES DECOMBRES D'ANANDA DEVI	282
NADJIBEYE Parfait ^{(1)*} et KOYE Samedi ⁽²⁾	
ÊTRE MIGRANT ET ETRE PLUS PAUVRE : L'AFFAISSEMENT DES MIGRATIONS BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE	292
MEDA Mouoboum Marc ^{(1)*} et TAPSOBA Tebkietta Alexandra ⁽²⁾	
LE LAC FITRI, UNE RESSOURCE AU CŒUR D'UNE DYNAMIQUE ECONOMIQUE ET SOCIO-POLITIQUE DANS LE SAHEL TCHADIEN.....	306
HAIWANG Djaklessam ^{(1)*} , BODE Sambo ⁽²⁾ , IBRA Touré ⁽³⁾ , KOFFI Alinon ⁽³⁾ et KOUSSOU Mian Oudanang ⁽⁴⁾	
ANALYSE DES ACTIVITES AGRICOLES ET DE L'EVOLUTION DU COUVERT VEGETAL DANS LA SOUS-PREFECTURE DE DIEGONEFLA (CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)	324
AMOA Kouadio Désiré ^{(1)*} , ATTA Kouacou Jean-Marie ^{(2)*} et N'GUESSAN Kouassi Fulgence ⁽³⁾	
L'IDÉE DE CERTITUDE ET INCERTITUDE EN SCIENCE CHEZ EDGAR MORIN.....	337
AHAMADOU HAMAGE Issa ⁽¹⁾	
AGADEZ, ESPACE D'ATTENTE POUR LES MIGRANTS EN PARTANCE OU DE RETOUR DU MAGHREB ?	353
AYOUBA TINNI Bachirou ⁽¹⁾	
HEUR ET MALHEUR DE LA MOBILISATION FISCALE, UNE ANALYSE DU RECOUVREMENT FISCAL LOCAL A PARTIR DE LA COMMUNE RURALE DE SOKORBE (NIGER).....	367
OUMAROU Amadou ^{(1)*} et SOUMAILA SEYDOU Chaibou ⁽²⁾	
PERCEPTION DES PASTEURS ET AGROPASTEURS FACE AUX VARIABILITES CLIMATIQUES DANS LE NORD-KANEM (CENTRE-OUEST TCHAD)	389
ALI ABAKAR Ismael ^{(1)*} , YAMBA Boubacar ⁽²⁾ , PABAME Sougnabé ⁽³⁾	

LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES MIGRATIONS DE POPULATIONS DANS LA COMMUNE RURALE DE DEOULE (REGION DE TAHOUA)

ABDOURHIMOU Hassane⁽¹⁾

(1) Enseignant-chercheur, FLSH/Département d'Histoire Université Abdou Moumouni

Niamey(NIGER)

Correspondant courriel: hassanerahim@yahoo.fr

Résumé

L'étude sur les migrations de population a permis de caractériser les principales causes des migrations et d'analyser leurs impacts sur la vie socio économique des populations. Les travaux sont menés dans la commune rurale de Déoulé dans le département de Bouza. L'étude a fait ressortir les causes fondamentales des migrations qui se résument à des causes naturelles (climat, sols), les causes humaines (démographie, sociologie), les causes économiques (recherche de revenus). Elle révèle aussi bien les conséquences positives des migrations que des conséquences négatives qui sont d'ordre économique, culturel et social. Pour la sauvegarde des opportunités et atouts dont disposent les migrations de population dans la commune rurale de Déoulé, des recommandations ont été faites à l'endroit de toutes les couches de la communauté.

Mots clés : *Niger, Tahoua, Bouza, Migrations, Impacts socio-économiques.*

THE SOCIO-ECONOMIC IMPACTS OF POPULATION MIGRATIONS IN RURAL COMMUNE OF DÉOULÉ (THAOUA REGION)

Abstract

The study on the migrations of population made it possible to characterize the leading causes of the migrations and to analyze their impacts on the economic life socio of the populations. Work is undertaken in the commune of Déoulé in the department of Bouza. The study emphasized the fundamental causes of the migrations which are summarized with natural causes (climate, grounds), the human causes (demography, sociology), and the economic causes (search for low-income). It as well reveals the positive consequences of the migrations as of the negative consequences which are of economic order, cultural, social. For the safeguard of opportunities and assets available to the migrations of population in the commune of Déoulé, of the recommendations were made at the place of all the layers of community.

Key-words: *Niger, Tahoua, Bouza, Migrations, Impacts socio-conomics.*

Introduction

Au Niger, les mouvements de populations sont caractérisés par le phénomène migratoire qui a des impacts socio-économiques évidents; notamment la modification de la structure de la population avec des villages remplis de femmes, d'enfants et de vieillards. Ces mouvements migratoires tirent leur origine lointaine de l'assèchement du Sahara pendant le néolithique (Hamaini Djibo, 2014). Dans sa phase actuelle, le phénomène migratoire remonte aux époques précoloniale et coloniale. En effet, fuyant les razzias, les conflits, les travaux forcés, les populations sont venues s'installer dans cette région. Ailleurs, la recherche de terres fertiles a engendré le phénomène de la colonisation agricole encore appelée exode rural - rural ou migration intra rurale. L'état de dégradation avancée du terroir villageois fait déplacer certaines familles vers des zones plus humides. Certains jeunes sont dirigés vers l'extérieur au Nigéria, au Ghana, en Côte d'Ivoire tandis que d'autres s'établissent à Niamey exerçant diverses activités génératrices de revenu. La principale raison des départs de ces migrants est non seulement l'espoir de trouver de meilleures conditions de vie pour eux-mêmes mais également pour leurs familles restées au pays et/ ou au village car, dans de très nombreux cas, ils continueront de soutenir financièrement ces dernières (Adepoju, 2002). La migration est devenue un moyen de subsistance pour plusieurs familles. Elle apparaît comme la seule stratégie possible d'autonomisation (Daum, 1998). Le pays d'accueil est alors davantage considéré comme un espace de travail plutôt qu'un espace de résidence. La décision de migrer pour un individu est d'ailleurs souvent le résultat d'une stratégie familiale pour maximiser les revenus (Ammassari, 2004).

Pour mieux comprendre et analyser le phénomène migratoire dans la commune de Déoulé, nous avons fait recours à des outils de recherche qualitative et quantitative. Des guides d'entretien et des questionnaires ont été élaborés. Pour les guides d'entretien, il s'agit d'un guide d'entretien villageois et un autre adressé aux membres du conseil communal de Déoulé. Les questionnaires ont été destinés aux migrants circulaires de retour.

Les membres du conseil communal nous ont permis de recueillir des informations détaillées sur le plan socio-économique et politique de la commune. L'entretien avec les représentants de la population a permis aussi de faire le point sur les différents aspects de la migration et de ses impacts. L'entretien avec les villageois a eu pour but de relater l'histoire des villages de la commune afin de mieux comprendre la question de la migration. Les questionnaires ont été adressés à quelques migrants de retour. L'âge des personnes interrogées varie entre 20 et 65 ans. Le choix de la tranche d'âge de 20 à 65 ans se justifie aussi par le fait qu'à ces âges il est

facile pour les individus de fournir des renseignements pertinents. En effet, le migrant circulaire de retour est celui qui fait des allers et retour entre la zone d'accueil et celle de départ. L'échantillon est constitué de 60 individus identifiés dans trois villages (Déoulé, Jibalé et Hiro) soit 20 individus par villages. Le temps trop court de l'étude a motivé sa circonscription aux trois villages.

En effet, les enquêtes effectuées dans la commune ont conduit à la collecte de plusieurs informations grâce aux outils élaborés. Ces outils ont permis de découvrir les œuvres des migrants. Il s'agit entre autres de mosquées, des maisons, des petits commerces etc. Pour conduire les entretiens et administrer les questionnaires, nous avons eu recours à des entretiens collectifs et selon les circonstances, directifs, semi-directifs ou libres car la majeure partie de nos enquêtés ne sait pas lire et écrire. Cette méthode a permis de recueillir des informations pertinentes. Quant aux conseillers communaux leur contribution a également permis de collecter des renseignements convaincants car ayant observé pendant longtemps le phénomène migratoire dans la commune. Les informations collectées ont été classées selon les différentes articulations de la thématique.

Alors, la principale question est de savoir comment la migration peut-elle contribuer à l'amélioration des conditions de vie d'une population? C'est ce que nous examinerons à travers le cas des populations de la commune rurale de Déoulé. Pour aborder la question deux hypothèses ont été retenues : la première est qu'il existe un fort courant migratoire dans cette commune; la deuxième est que les causes des déplacements sont multiples et les impacts sur la vie des populations sont nombreux.

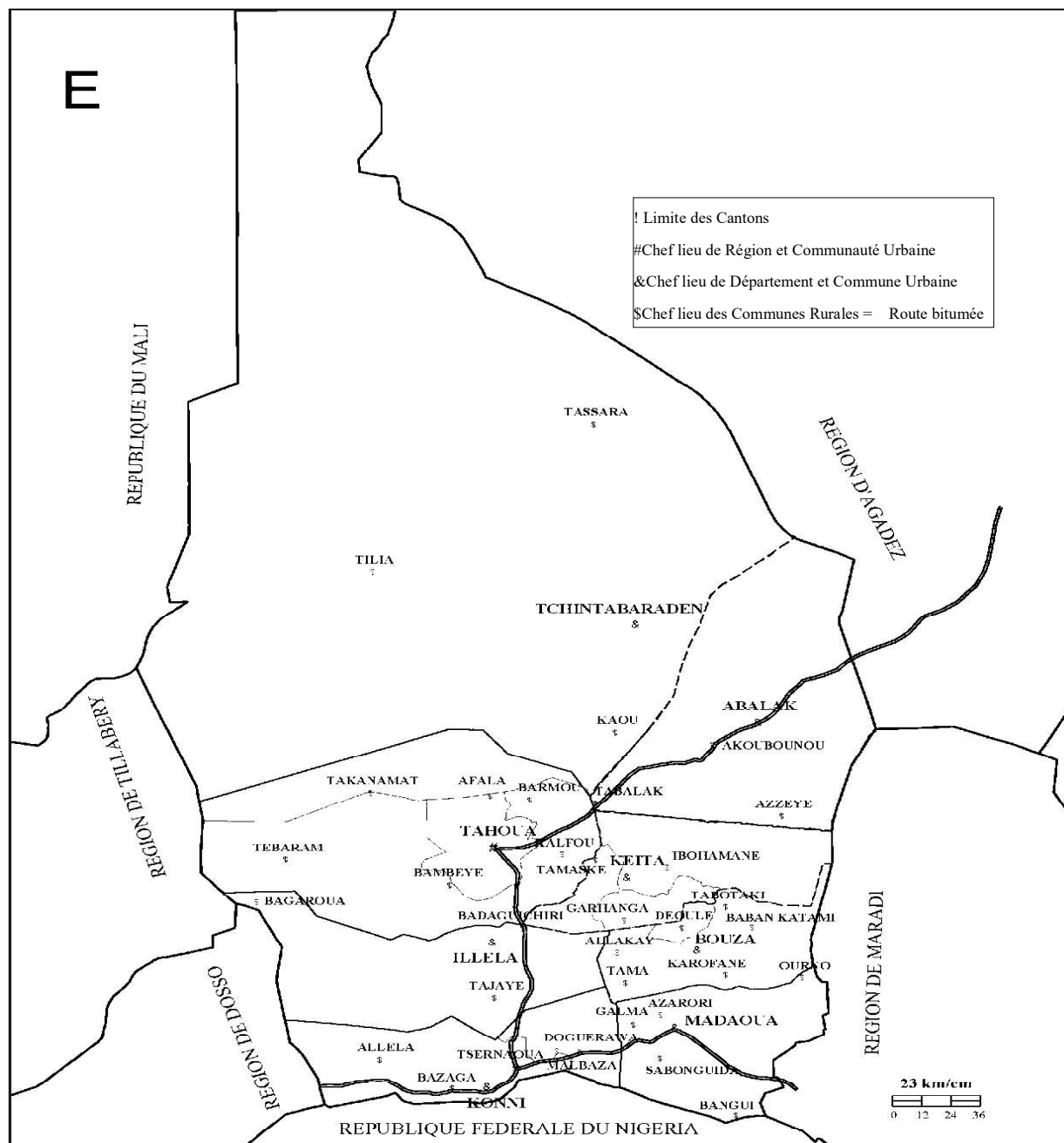
1-La commune rurale de Déoulé

La Commune de Déoulé est située dans le département de Bouza, région de Tahoua. Elle fait partie des six communes rurales qui composent le département de Bouza. Couvrant une superficie de 249 km², la commune de Déoulé est limitée au Nord par la commune de Tabotaki, au Sud par celles de Bouza et de Karofane, à l'Ouest par la commune de Babankatami et à l'Est par celles de Garhanga et d'Allakaye.

Le site occupé par la commune de Déoulé est caractérisé par des collines pittoresques qui servaient dans le passé, de refuges aux populations contre les razzia des touaregs. Le relief culmine entre 200 et 220 m avec des pentes variant entre 3 et 10% dans les sites agglomérés. La pédologie de la commune de Déoulé

fait ressortir des catégories bien distinctes. Les sols des plateaux sont des lithosols, des sols peu évolués variables suivant la nature du substrat (calcaire ferrugineux et gréseux). Nous sommes ici en présence d'une plaine érodée, laissant en relief des carapaces ferrugineuses. Les sols les plus répandus sont les sols ferrugineux tropicaux avec par endroit des étendues de concrétion. On distingue aussi des sols hydromorphes. La commune de Déoulé appartient à une région soumise à la fois aux influences sahariennes et aux influences du régime alterné de la mousson. Cette situation se manifeste dans la répartition des pluies qui est marquée par l'apparition d'une saison pluvieuse de Juin à Septembre et d'une longue saison sèche d'Octobre à Mai. Les précipitations varient d'une année à l'autre et entre 400 à 500 mm /an. Avec un taux d'accroissement annuel de 3,9 %, la Commune de Déoulé a une population de 21.009 habitants (RGPH-2012), soit 10.428 hommes et 10.581 femmes. (INS, 2010-2014). La population est composée d'Adarawa, de touareg et de peuls.

Les activités économiques se répartissent en activités formelles et informelles Le secteur informel de l'économie regroupe les activités artisanales (artisanat de production, de service et d'art), le commerce, le transport et les services. L'agriculture, principale activité de la commune qui occupe plus de 80 % de la population n'arrive cependant pas à nourrir la population qui vit dans une précarité alimentaire ces dernières années. Dans la commune, l'élevage de prestige de type traditionnel et sédentaire est le plus pratiqué. Les espèces élevées sont les bovins, les ovins, les caprins, et la volaille. L'exploitation forestière n'est pas assez active dans la commune du fait de la pauvreté de la commune en essences forestières. La petite verdure semi naturelle restante est en régression constante à cause de la production de bois de chauffe. Les difficultés relevant des activités agricoles (aléas climatiques, appauvrissement des sols,...), ont fait qu'une importance particulière est accordée aux revenus apportés par la migration. C'est un espace soumis à des contraintes physiques évidentes notamment la dégradation des terres par l'effet conjugué de l'érosion hydrique et la faible couverture végétale mais aussi l'irrégularité des précipitations qui fait de la commune une des zones de départ en migration par excellence.



Localisation des communes de la région de Tahoua :

Source : Annuaire statistique régional de Tahoua 2010-2014

2-L'ampleur des départs dans la commune de Déoulé

Les migrations de populations dans la commune de Déoulé comprennent un aspect fondamental à savoir : le départ des populations/ émigration. Le départ des populations de la commune de Déoulé vers l'extérieur se manifeste de deux manières : il s'agit des niveaux national et international. Dans cette étude, nous nous sommes intéressés d'abord aux mouvements internes de ces populations ensuite aux mouvements externes. Les mouvements internes concernent essentiellement les déplacements momentanés ou définitifs des populations à l'intérieur du pays

(Niamey généralement). Les mouvements externes quant à eux sont ceux qui se manifestent entre le Niger et les pays voisins (Nigéria, Côte d'Ivoire, Ghana). En effet, la migration humaine devient de plus en plus importante dans les villages de la commune et touche particulièrement des adultes, des femmes, des jeunes et des enfants. Elle s'identifie à l'exode rural. Migration de ruraux vers les villes, l'exode rural se manifeste dans la commune de Déoulé depuis la période coloniale. Les populations quittent leurs localités dans l'espoir d'une vie meilleure et lorsque les possibilités que leur offre leur environnement immédiat ne répondent pas à leurs aspirations. Alors dans le plein souci de mieux vivre et de rentrer le plus facilement possible en possession des biens matériels, une frange de la population de la commune de Déoulé se rend dans les centres urbains.

Comme les migrations nationales, les migrations internationales connaissent un essor très important dans la commune de Déoulé. Dans les trois villages (Déoulé, Hiro et Gibalé) où nous avons mené nos enquêtes, les déplacements sont orientés vers le Nigéria, le Ghana et/ou la Côte d'Ivoire . Mais il faut noter que depuis les problèmes de la Côte d'Ivoire de 2001, c'est au Nigeria et au Ghana que la plupart de jeunes vont exercer le petit commerce.

En effet, les migrations ont marqué l'histoire des Adarawa. Les déplacements vers la Côte d'Ivoire par exemple ont été stimulés par les chansons de Zabaya Ousseina de Garin Magagi (Dessa) « *kukan kurcia jawabi ne* » autrement dit « *le chant d'un tourtereau est un conseil* ». Selon les traditions de l'Ader, les chants de cette femme ont poussé plusieurs personnes à l'exode. Les populations de la commune continuent leur aventure pour satisfaire à leurs besoins fondamentaux.

3-Les impacts socio économiques des migrations sur le développement de Déoulé.

Les mouvements de populations dans la commune de Déoulé ont des impacts significatifs sur le développement. Ces impacts se remarquent dans les aspects de migrations qui se manifestent dans la commune. Il s'agit en fait des incidences liées à l'émigration.

Les actions individuelles et collectives déterminent les impacts socio-économiques des migrations dans la commune de Déoulé qui se traduisent par des rapports de solidarité entre les migrants et leurs familles.

En effet, l'émigration des populations de la commune de Déoulé assure un avantage non négligeable à son développement. Cet avantage concerne plusieurs secteurs. 100% des individus enquêtés confirment que la migration est un phénomène qui contribue à améliorer les conditions de vie des populations de Déoulé par les transferts de fonds et de diverses ressources. A travers ces dons, les

migrants expriment leur attachement à leurs familles et/ou aux villages d'origine. Les envois sont en nature et en espèce. Ainsi, les denrées envoyées dans les familles permettent de combler le déficit céréalier.

Le logement est aussi un secteur qui reçoit l'appui des migrants. 40% des individus enquêtés affirment que les envois d'argent sont utilisés pour construire ou rénover leurs logements. 20% des migrants disent investir dans l'immobilier. Ils affirment que c'est un important secteur d'investissement personnel des migrants envisageant de rentrer définitivement. Par cet acte, ces derniers cherchent à offrir à leurs familles de meilleures conditions de logement une fois de retour. L'ameublement des chambres et leur équipement avec divers objets d'ornement sont désormais caractéristiques de certaines maisons. Il est assez fréquent de trouver dans certaines chambres des équipements modernes comme les chaînes radios et des postes téléviseurs car la commune a bénéficié de l'électrification rurale. De l'extérieur, les matériaux de construction et l'architecture des maisons montrent un changement de type d'habitat moderne qu'on rencontre en ville. Ces éléments fruits de l'émigration des natifs témoignent le processus de modernisation de plusieurs villages de la commune de Déoulé. Les ressortissants de la commune de Déoulé constituent aujourd'hui un atout considérable pour le développement de cette commune. En outre, il faut noter que les émigrants qui pour des raisons diverses se retrouvent au village véhiculent un mode de vie différent à travers l'habillement, l'hygiène corporelle, la nourriture etc. Ceci donne l'envie à d'autres jeunes de tenter leur chance en ville afin de bénéficier de cette « civilisation » qui rend autant de service à la communauté en matière d'ouverture d'esprit. De ce travail, il ressort que les personnes ayant passé un peu de temps dans les villes sont les plus ouvertes à des opportunités. Elles sont les plus éveillées. Elles contribuent significativement au développement de la commune à travers les initiatives individuelles ou collectives.

L'émigration apporte ainsi une part importante dans la croissance économique de la commune de Déoulé. En effet, les fils de la commune de Déoulé migrés vers les villes et pays voisins stabilisent leur situation sociale et réalisent peu à peu des économies substantielles. Devenues consistantes, ces ressources mobilisées sont ramenées dans la commune et réinvesties dans plusieurs pôles d'intérêt contribuant ainsi à l'épanouissement de la commune. Il s'agit notamment d'achat foncier, achat d'animaux, impôts, cérémonies, achat de matériel agricole, labour, des constructions d'habitations, l'achat de motos, de domaines, installation des boutiques, installation de petite entreprise notamment des moulins à grains. Ces investissements accordent

soit le prestige soit le profit pécuniaire qui renforce le développement de la commune.

Des biens matériels et culturels sont ramenés par les migrants, surtout ceux qui vont en direction de l'extérieur. 20% des migrants de retour interrogés affirment apporter des bijoux, motos, matériaux de construction, des radios et postes téléviseurs. Les engins à deux roues ramenés sont des moyens qui participent à la réduction des souffrances des populations et facilitent la communication entre villages « les *Kabou-Kabou* » ou « *Motos-taxi* ». Certaines personnes à leur retour au village avec les matériels, les revendent pour satisfaire les besoins de leur famille. D'autres encore investissent dans l'agriculture, l'élevage (embouche) ; le transport, le commerce etc. 20% des individus enquêtés affirment investir dans la construction de mosquées, de CSI, de salles de classes, dans la distribution du sucre durant le mois de ramadan, la prise en charge du financement du pèlerinage à la Mecque et de l'habillement de la famille surtout lors de certains événements populaires (mariages, fêtes...).

Cependant, il existe des impacts négatifs des migrations de populations sur le développement de la commune.

4- Les impacts négatifs des migrations de populations

On enregistre la recrudescence des maladies surtout celles sexuellement transmissibles. 100% des personnes interrogées affirment que certains migrants de retour apportent souvent des maladies sexuellement transmissibles (IST, SIDA) des infections qui se répandent dans la commune. De ce fait pour des raisons de sécurité sociale, ils sont craints par les populations en place.

En plus de cette crainte que ressentent les populations, il faut noter que certains jeunes qui vont travailler dans les pays voisins, à leur retour apportent avec eux de nouvelles pratiques. Ils apportent un mode de vie tout nouveau qui ne répond pas à la tradition locale. Ainsi on semble aboutir à un rejet systématique de la tradition. Pour le fils, le père cesse d'être le point de référence nécessaire ; sa parole de géniteur n'a presque plus d'effet puisque le fils va impunément contre la volonté des parents. Le respect de la hiérarchie est bafoué et le droit d'aînesse jadis reconnu et respecté est mis en cause. On assiste donc à la détérioration des liens conjugaux dont la conséquence malheureuse reste les fréquents divorces qui s'observent au sein de la société.

Par ailleurs, les émigrants, laissent derrière eux une masse importante de charge aux parents restés au village. Les femmes et enfants sont abandonnés sans aucune mesure de sécurité et la charge revient au chef de famille. Dans ces conditions plusieurs victimes ont été enregistrées. Les enfants meurent à cause de manque de soin, les femmes meurent en travail à cause de manque de moyen. Les travailleurs

migrants à leur retour constituent parfois une charge pour la famille restée au village, ils sont des cas sociaux pour la communauté, ils sont totalement épuisés de l'éternel recommencement (la migration circulaire). Soit ils reviennent tout fatigués et mourants, soit ils reviennent avec des problèmes.

Cependant, les migrations constituent d'une part un frein et d'autre part un atout considérable à explorer pour le développement de cette commune. Pour faire de ces mouvements, une source de développement, des conditions sine qua non s'imposent. Il s'agit de:

- Recueillir des informations utiles sur le rôle économique des composantes des populations rurales ;
- Canaliser les investissements vers le développement rural ;
- Améliorer l'accès des populations rurales aux ressources productives, telles que la terre, le crédit et les technologies adaptées afin d'augmenter la production et la consommation des cultures vivrières ;
- Promouvoir et développer les techniques agricoles adaptées aux agriculteurs au niveau de la production, de l'après-récolte, de la transformation et de la commercialisation ;
- Orienter les investissements et infrastructures de la commune dans l'éducation, la formation et l'alphabétisation des jeunes garçons, jeunes filles surtout dans les zones les plus affectées par l'exode-rural ;
- De développer et renforcer les activités de recherche et de collecte d'informations sur les conditions socioculturelles et économiques affectant les populations rurales de la commune ;
- De développer les activités de formation, de sensibilisation et d'information sur la problématique populations-migration, à l'adresse des couches les plus touchées ;
- Offrir aux enfants exclus du système scolaire formel une alternative d'alphabétisation et d'apprentissage pour une meilleure insertion plus tard dans le tissu économique.

Conclusion

Il découle de l'analyse des éléments de réponse autour de la question centrale de ce travail qui est de savoir comment l'émigration peut contribuer au développement économique de la commune de Déoulé le constat suivant :

Les fonds transférés par les migrants contribuent à l'amélioration des conditions de vie de la population de la commune. En effet, la migration présente des effets bénéfiques pour la communauté. Plusieurs migrants parviennent à subvenir aux besoins de leurs familles. Les diverses denrées acheminées aident les familles des migrants à améliorer leurs conditions de vie. Ainsi les investissements des migrants dans cette commune favorisent un changement de comportement et impriment une dynamique économique.

Bibliographie

- ADEPOJU, A. (2002) 'Fostering Free Movement of Persons in West Africa: Achievements, Constraints, and Prospects for Intra-Regional Migration', *International Migration*, 40 (2): 3-28.
- AMMASSARI S, (2004), *Gestion des migrations et politiques de développement: optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest* (BIT), 83 p.
- ANDRÉ G. (1996) : *Les Hommes et la Terre*. Edition Bréal Paris, 304 p.
- CDRI (1995), *L'incidence de la modernisation sur le développement et le comportement démographique : Étude de cas dans sept pays du tiers monde*, 141 p.
- DAUM (1998), « Migrations, politiques de coopération et développement des pays d'origine » en collaboration avec CORDEIRO (A) (CRNS-URMJS), in Rapport annuel de l'observatoire permanent de la coopération française, Karthala, octobre 1998, pp101-152
- GEORGES DUBY et A. WALLON (1981) : *Histoire de la France rurale*, tomes 3 (1789-1914) et 4 (1914-1974),
- HAMANI D, (2014), *Quatre siècles d'Histoire du Soudan central, le Niger du VII^e au XX^e siècle*, ed Alpha .512 p
- INS (Niger), (2010-2014), *Annuaire statistique régional de Tahoua*, Novembre 2015.
- OIM(2007) *Glossaire de la migration, série consacrée au droit international de la migration* no.9.
- RGPH (2012), *Recensement Général de la Population et de l'Habitat*.